

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 mars 2024

La fédération Agirc-Arrco s'engage avec Action Logement pour le bien vieillir des seniors

Brigitte Pisa, Présidente, Didier Weckner, Vice-président et François-Xavier Selleret, Directeur général de l'Agirc-Arrco ; Bruno Arcadipane, Président, Philippe Lengrand, Vice-président, Nadia Bouyer, Directrice générale d'Action Logement Groupe et Mario Bastone, Directeur général d'Énéal ont signé une convention de partenariat visant à prendre en compte le défi que représente le vieillissement de la population. Elle permettra à l'Agirc-Arrco et à Action Logement d'œuvrer de concert pour prévenir la perte d'autonomie des seniors, accompagner le bien vieillir à domicile de la population en général et de la population locataire du parc locatif des filiales d'Action Logement Immobilier en particulier.

Agir pour vivre sereinement la retraite, accompagner l'avancée en âge, accompagner les aînés et leurs aidants et soutenir les personnes âgées en situation de fragilité sont des axes stratégiques prioritaires majeurs partagés par les partenaires sociaux de l'action sociale de l'Agirc-Arrco et du groupe Action Logement.

UN PARTENARIAT ENGAGÉ POUR PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE DE SENIORS, ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR À DOMICILE ET APPORTER DES RÉPONSES ADAPTÉES À LA POPULATION EN GÉNÉRAL ET AUX LOCATAIRES DU PATRIMOINE LOCATIF DES ENTITÉS DU GROUPE

L'Agirc-Arrco et Action Logement contribueront à la mise en œuvre des axes de coopération par l'introduction de solutions innovantes permettant la prévention de la perte d'autonomie des seniors et l'accompagnement du bien vieillir à domicile tout en favorisant l'adaptation de l'habitat. La convention s'articule autour de 3 axes forts :

- Favoriser la connaissance réciproque des activités et services de chacun des réseaux ;
- Créer des synergies permettant l'accompagnement des locataires d'Action Logement en situation de fragilité ;
- Articuler les politiques d'investissement en faveur de l'habitat des seniors.

COOPÉRER ET ACCOMPAGNER POUR APPORTER DES SERVICES SPÉCIFIQUES PORTEURS DE SOLUTIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE SENIORS

Face à ces enjeux partagés, Action Logement et l'Agirc-Arrco coopéreront activement sur les 3 axes en direction des locataires et/ou ressortissants de 75 ans et plus en situation de fragilité sociale, des locataires de plus de 50 ans et des locataires de plus de 65 ans de telles sortes que les besoins, les attentes et les aspirations des ménages âgés soient bien identifiés et que l'offre de services de chaque partenaire puisse être utilement déployée. Les synergies et l'articulation des politiques d'investissement en faveur de l'habitat senior pourront prendre la forme aussi bien d'aides financières pour la rénovation, la réhabilitation et l'adaptation de l'habitat existant que de la remise à niveau patrimoniale des établissements pour seniors et la production de nouveaux lieux d'accueil.

Énéal, foncière médico-sociale du groupe Action Logement, assurera la diffusion de l'offre de services de l'Agirc-Arrco auprès de l'ensemble des référents seniors des filiales immobilières d'Action Logement. La foncière, spécialiste du logement senior mettra en œuvre les actions de communication et de mise en œuvre des axes conclus dans le cadre de cette convention.

Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe, ajoute : « *Pour accompagner nos aînés dans leur parcours logement, le groupe a pris douze engagements qui font d'Action Logement, un acteur de premier plan du bien-vieillir. Face à la diversité des besoins des seniors et de leurs aidants, notre Groupe agit simultanément sur les leviers décisifs que sont la production de logements adaptés en intensifiant notamment la construction de résidences intergénérationnelles ou spécifiques, en modélisant un bouquet de services et en affirmant le rôle décisif du tiers de confiance que le partenariat avec l'Agirc-Arrco viendra renforcer et conforter* ».

Philippe Lengrand, Vice-président d'Action Logement Groupe, indique : « *La prise en compte du vieillissement de la population dans le parc locatif des filiales du groupe Action Logement est un défi auquel notre groupe répond au quotidien sur le terrain. Il s'agit d'une action nécessaire, impérieuse qui est portée solidairement par l'ensemble de notre Groupe paritaire* ».

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, d'économies d'énergie et de décarbonation, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 Entreprises Sociales pour l'Habitat, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des aides et services qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté. En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@actionlogement](https://twitter.com/actionlogement) -  [actionlogement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [@actionlogement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

À PROPOS D'ÉNÉAL

Énéal est la foncière médico-sociale du groupe Action Logement. Propriétaire de plus de 180 établissements (Ehpad, résidences autonomie, résidences intergénérationnelles...), Énéal propose aux acteurs du secteur médico-social public et non lucratif d'acquiescer les murs de leurs établissements et de financer des opérations ambitieuses de construction, rénovation, réhabilitation.

Engagée aux côtés des gestionnaires, Énéal innove à travers le développement de nouveaux établissements médico-sociaux ouverts sur la ville pour favoriser l'inclusion des aînés.

Spécialiste de l'habitat senior, Énéal contribue à la stratégie vieillissement du groupe Action Logement en apportant son expertise aux filiales du Groupe.

Ainsi, Énéal s'engage pour réinventer l'habitat des aînés.

www.eneal.fr | [@EnealOfficiel](https://twitter.com/EnealOfficiel) | LinkedIn : [Énéal](https://www.linkedin.com/company/eneal) | YouTube : [Énéal](https://www.youtube.com/channel/UC...)

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION AGIRC-ARRCO

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 26 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,7 million d'entreprises adhèrent au régime. 13 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève aujourd'hui à près de 90 Md€. Les orientations stratégiques du régime renouvelées tous les quatre ans ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.

Pour plus d'informations : www.Agirc-Arrco.fr

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT : Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr et Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net

AGIRC-ARRCO : Virginie Belloir - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94

ÉNÉAL : Agence Coromandel Jérôme Aubé : 06 29 82 76 55 / j.aube@coromandel-rp.fr